



Note sectorielle Agroalimentaire

Un rapport de force international
toujours plus exacerbé

Un rapport de force international toujours plus exacerbé

Le secteur agroalimentaire a toujours représenté une part prédominante de la balance commerciale industrielle de la France. Au sein de l'Union Européenne, elle est la première nation agricole, et totalise, en 2016, 17% de la production européenne.

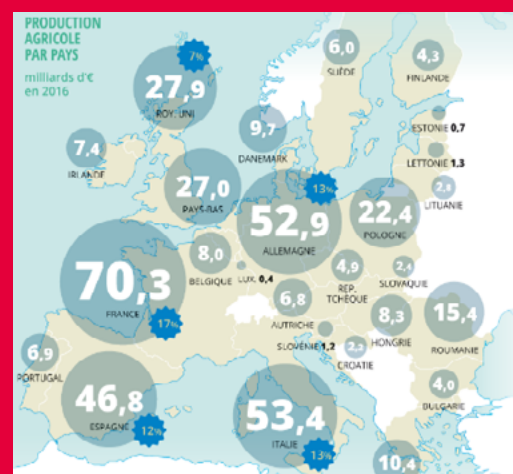
En décembre 2017, la France était :



Toutefois, les mesures d'internationalisation, de fin des quotas européens et d'émergence de nouvelles économies rend le **nouveau marché international ultra-compétitif**. De ce fait, les lignes géoéconomiques du secteur sont en train de bouger. Le rapport de force mondial est changeant, **l'agroalimentaire est devenu un levier à part entière de la stratégie d'influence des Etats**.

Au niveau national, les agriculteurs réclament au gouvernement une revalorisation des prix de leurs produits. Le manque de considération du monde agricole, les revenus dérisoires, ou encore la mise en place d'accords de libre-échange attisent leur colère. La situation n'est pas meilleure pour la filière française, qui fait face à un phénomène massif de déconsommation (-1,2% en 2018 selon l'INSEE).

A l'international, le marché évolue constamment. Ainsi, les producteurs canadiens doivent désormais s'adapter à la diminution ou à l'arrêt de la consommation de viande de leurs concitoyens. Le chiffre d'affaires global de l'agroalimentaire belge diminue, et ce pour la première fois depuis des années. Certains principaux pays exportateurs restent, quant à eux, sous la menace constante de diverses menaces environnementales, qui peuvent peser sur leurs productions : c'est le cas de l'Australie et de l'Argentine, qui ont dû revoir à la baisse leurs productions de blés, suite à de violentes sécheresses.



Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

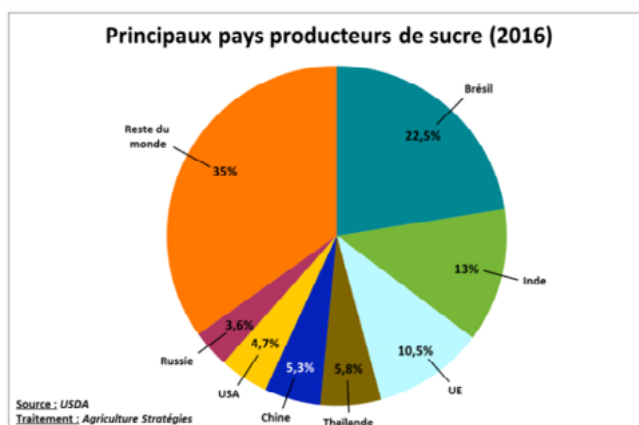
Actualité – La filière du sucre au cœur de la tourmente

Rappelant la **suppression des quotas** sur les produits laitiers par l'Union Européenne (UE) en 2015, cette dernière a réitéré sa politique en Octobre 2017, libéralisant davantage le secteur du sucre. En réaction, **le secteur s'est encore davantage internationalisé.**

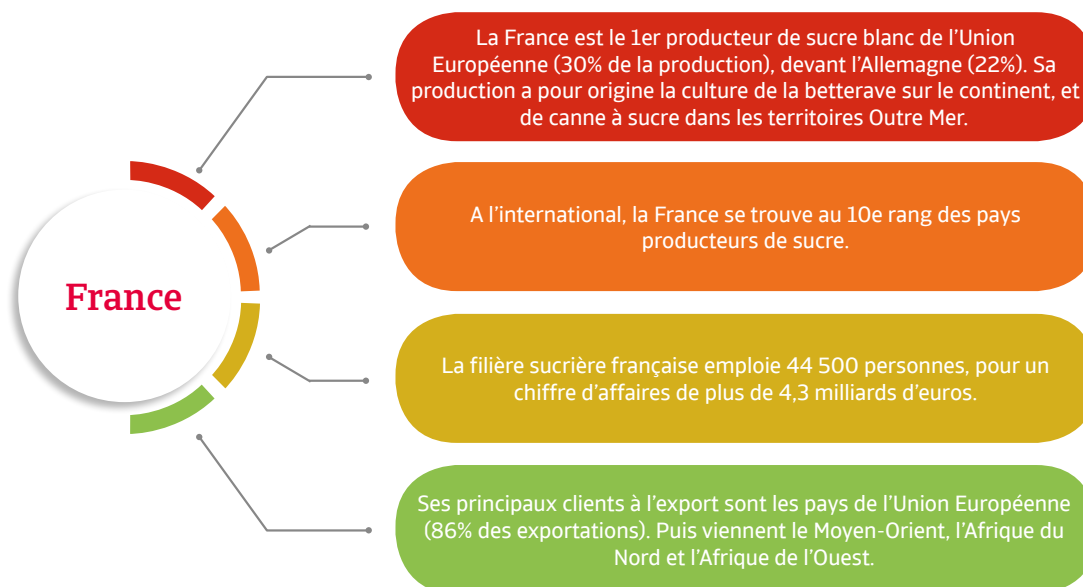
Au sein de l'UE, la fin des quotas a entraîné une augmentation de la production de sucre d'environ 25%. Sur la même période, des récoltes fructueuses à l'international engendrent un surplus mondial des stocks. Cette brutale mise en concurrence couplée à des volumes abondants a provoqué une **sévère chute des prix du sucre.** Encore aujourd'hui, le marché reste saturé : on produit trop de sucre. En Juillet 2019, la tonne de sucre est vendue environ 285 euros la tonne, contre 500 euros la tonne en Octobre 2017.

Alors qu'il existe en Mai 2019, 109 sucreries en Europe, la surproduction du marché pousse certains groupes à fermer des sites afin d'alléger la production européenne et ainsi faire remonter les cours.

C'est notamment le cas du groupe allemand Südzucker, maison mère de Saint-Louis Sucre, qui choisit de fermer ses sites dans la Somme et le Calvados, alors même qu'un groupement de betteraviers français se proposait de les racheter.



La filière du sucre en France



Le Brésil, un géant du sucre en quête de diversification

Le Brésil est actuellement le **1er producteur mondial de sucre** avec une production de près de 40 millions de tonnes en 2016, soit 22,5% de la production mondiale. Il est aussi le **1er exportateur de sucre**, avec 29 millions de tonnes exportées.

De fait, les exportations représentent plus de 70% de la production sucrière du pays. Le soutien du gouvernement à la production nationale se traduit principalement par une politique de bonification des taux d'intérêts des producteurs, l'Etat prenant ainsi en charge une partie des intérêts que doivent les emprunteurs locaux.

Toutefois, **le Brésil cherche à diversifier les débouchés de sa production** : en 2017, la **transformation de canne à sucre en éthanol** a surclassé sa transformation en sucre (55% contre 45%). La canne à sucre permet ainsi au Brésil, lorsque les prix du pétrole sont à la hausse, de produire davantage d'éthanol. En conséquence, une augmentation des prix du pétrole entraîne de même une augmentation du prix du sucre sur les marchés. En effet, 70% du sucre échangé sur les marchés internationaux en 2017 était brésilien, ce qui explique son impact sur les cours mondiaux.

Cette diversification est portée par le gouvernement brésilien. Ce dernier souhaite, à travers la mise en place du programme Renova Bio à l'horizon 2020, doubler la production d'éthanol du pays d'ici 2030.

Cette évolution du marché sucrier brésilien pourrait ainsi faire monter les prix du sucre au cours de la prochaine décennie. Toutefois, une telle évolution reste tributaire des politiques mises en place par les autres grands pays producteurs.

L'Inde déstabilise le marché en l'inondant de ses stocks

L'Inde est aujourd'hui le **2ème producteur de sucre mondial**, avec près de 22 millions de tonnes produites en 2016, soit 13% de la production mondiale. La même année, elle exporte 3,2 millions de tonnes de sucre à l'étranger (4,7% des exportations mondiales).

L'interventionnisme stratégique indien lie les producteurs de sucre à une usine de transformation, étant dans l'obligation de leur acheter la canne à sucre à un prix minimal. Le gouvernement soutient de même la production d'éthanol, afin de diversifier ses débouchés.

Par ailleurs, le secteur subit une crise, suite à deux excellentes moussons, provoquant une forte augmentation de la production du pays avec 35 millions de tonnes de sucre. Les marchés furent alors inondés par 10 millions de tonnes excédentaires, ce qui fit chuter les prix. En Mai 2019, afin d'enrayer la perturbation du marché, New Delhi a pris la décision de stocker 3 millions de tonnes de sucre. Des prêts à taux zéro ont, de même, été proposés afin de transformer la canne à sucre en éthanol plutôt qu'en sucre.

La Thaïlande confirme son rang et transforme son système de production

En 2016, la Thaïlande était, le **4ème producteur de sucre mondial**, et constituait 5,8% de la production internationale. Doté de 55 usines de transformation, elles-mêmes alimentées par 300 000 producteurs, c'est le gouvernement thaïlandais qui fixait, jusqu'en 2019, le prix minimal de vente en interne, ainsi que le prix d'exportation. En 2017, le pays a produit 15 millions de tonnes de sucre, dont 10 millions ont été exportées, ce qui a constitué 16% des échanges mondiaux du secteur. Cette surproduction a, elle aussi, contribué à déstabiliser les marchés.

Selon l'USDA (Département de l'Agriculture des Etats-Unis), la production thaïlandaise devrait continuer à augmenter, notamment du fait de la mise en production prochaine de deux nouvelles usines de transformation.

Mais Bangkok agit afin de **transformer son système de production** : depuis la campagne 2018-2019, **le prix du sucre sur le marché domestique n'est plus fixé par le gouvernement**. De même, le système des quotas a été entièrement supprimé. La Thaïlande soutient également un **plan de diversification de sa production de canne à sucre**, en visant un total de 25% de carburant issu de biocarburants à l'horizon 2036, notamment grâce à la production d'éthanol, afin d'être moins dépendant des fluctuations des marchés internationaux.

Vers une sortie de crise ?

Le secteur du sucre pourrait repartir à la hausse à court terme : les fermetures de sites en Europe, qui entraîneront une diminution de la production, ainsi que les politiques des principaux pays producteurs afin de développer leur production d'éthanol, pourraient permettre de réduire les excédents de production et ainsi rééquilibrer les marchés.





Tendances – France : Des secteurs phares de la filière au cœur de l'internationalisation des échanges

Le secteur agroalimentaire, stratégique par essence, est au cœur de la redéfinition des rapports de forces économiques entre Etats. Trois secteurs sont particulièrement en phase de transformation : la viande, le blé et le vin

La filière viande française résistera-t-elle au Mercosur ?

Sur les onze premiers mois de l'année 2019, la **production globale recule de 0,3%**. Les aliments bovins affichent une baisse de -1,0%, impactés par le recul du segment des vaches laitières. Les aliments pour porcs stabilisent leur progression à 0,6%, poussés par le segment « porcs engraissement ». Concernant les volailles, les fabrications baissent de 1,1%, de par le recul des aliments pour poulets, dindes et palmipèdes. Cette baisse est néanmoins atténuée par la hausse des aliments « pondeuses ».

Evolution Janvier - Nov. 2019 / Janvier - Nov. 2018

Total Aliments	Bovins	Porcs	Volailles
 -0,3%	 -1,0%	 +0,6%	 -1,1%

Lettre mensuelle de conjoncture N° 236, Coop de France, SNIA.



Le bœuf

Le cheptel bovin français est le premier d'Europe, avec 19 millions de têtes de bétail.

Au sein de l'Union Européenne, la France est :

- 2^e productrice de viande bovine, avec 1,4 million de tonnes.
- 2^e productrice de veaux de boucherie.
- 3^e productrice de viande ovine.
- 4^e productrice de viande caprine.
- 4^e productrice de viande chevaline.
- 1^{ère} exportatrice de bovins.
- 3^e productrice de porc.

Le secteur de la viande est en cours de transformation, alors qu'une partie des consommateurs conteste la légitimité même de la consommation carnée. En France, la consommation de viande bovine a baissé de 6,5% en 2017, les Français ont consommé en moyenne 22,8 kg de steaks et de pot-au-feu, pour 24,4 kg en 2012. De plus, en 10 ans, **les Français ont réduit leur consommation de protéines animales** de 12%, ce qui pourrait impacter négativement le secteur.

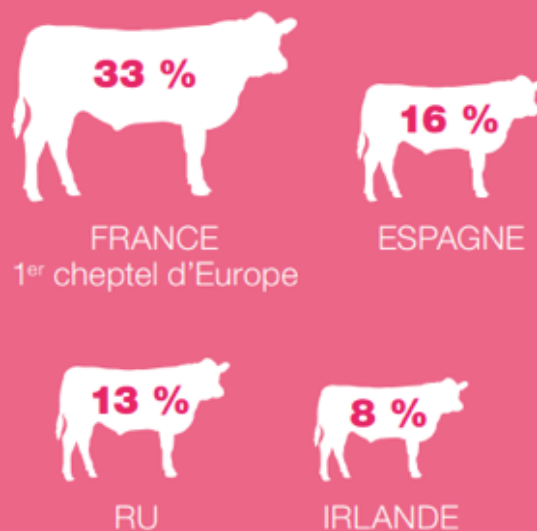
Le porc

Le marché du porc est totalement bouleversé par la fièvre porcine. Les cheptels asiatiques sont décimés par la maladie, notamment en Chine. En réponse, le gouvernement chinois a importé 700 kt de porcs, en 2019, depuis les Etats-Unis. En outre, cette diminution des cheptels a entraîné une baisse de la demande de Maïs pour l'alimentation animale. Toutefois, des chercheurs américains affirment avoir mis au point un vaccin contre la maladie, ce qui pourrait entraîner la reconstitution des cheptels en 2020.

Le mouton

La consommation de la viande de mouton a légèrement décliné en France, avec une moyenne de 2,4 kg consommés en 2017, pour 2,8 kg en 2012.

CHEPTEL BOVIN EUROPÉEN



Les rencontres made in viande, Interbev, dossier de presse 2019.

La volaille

Peu chère, libre de tout interdit alimentaire, la viande de volaille est en augmentation : de 26 kg en moyenne en 2012, elle est passée à une moyenne de 27,8 kg par Français cinq ans plus tard. Il est toutefois à noter que la Pologne est devenue le 1^{er} producteur européen de volailles, devant la France et l'Allemagne.

Malgré ces progressions, la filière viande française est inquiète. Le secteur des viandes bovines redoute notamment la signature, en Juin 2019, de **l'accord commercial du Mercosur** (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay) entre l'Amérique Latine et l'Union Européenne. Marquant une internationalisation du secteur, ce dernier autorise les producteurs sud-américains à déverser 99 000 tonnes de viandes bovines en Europe, proposées à un taux préférentiel de 7,5%.



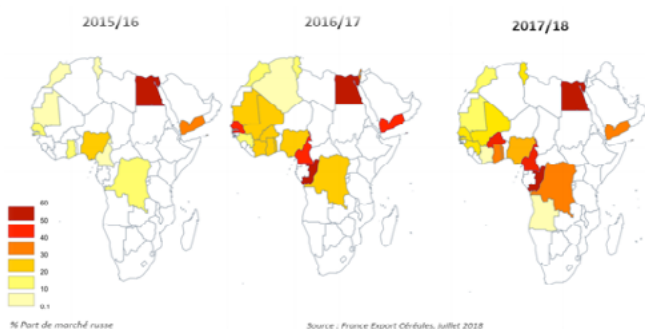
Déjà touchés par la guerre des prix qui sévit en France, les 85 000 éleveurs français de vaches allaitantes ne s'estiment pas de taille à lutter contre les « usines à viandes » latino-américaines. De plus, les normes imposées aux producteurs français contribueront à déséquilibrer le rapport de force économique vis-à-vis de producteurs sud-américains qui, eux, s'en trouvent davantage allégés (exemple : l'emploi d'antibiotiques comme hormones de croissance).

Aussi, la **mise en œuvre du traité**, si elle advient bel et bien, **pourrait déstabiliser le secteur bovin français et européen**.

Par ailleurs, le 5ème quartier du bœuf pouvait traditionnellement être valorisé dans la filière du cuir, notamment dans le secteur automobile, jusqu'ici très demandeur, et la maroquinerie. L'expansion du véganisme, mais aussi la hausse des importations venues d'Amérique du Nord, provoque un ralentissement de ce débouché.

Le blé français de retour, mais désormais structurellement concurrencé

Après la moisson catastrophique de 2016 et un recul de la France dans sa zone historique d'export du blé, le pays semble reprendre pieds.



Entre 2017 et 2019, les embarquements cumulés de blé depuis les ports de l'Hexagone ont augmenté de 27%. En Algérie, premier marché client de la France pour ce secteur, ils se sont accrus de 34%. Enfin, sur une période de dix mois, ils ont été multipliés par dix en Egypte, pour atteindre les 499 333 tonnes.

Fortement concurrencé par le blé de Russie et d'Ukraine, ces deux pays ont toutefois rencontré des difficultés en termes de disponibilités et de logistique, ce qui a contribué à revaloriser l'offre française.

Néanmoins, **la compétition économique restera rude, et la place de la France n'a rien d'un acquis**. En effet, selon les prévisions de l'OCDE et de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), la Russie restera à la première place des exportateurs de blé sur la période 2018-2028. Selon ces prévisions, la Russie pourrait augmenter ses exportations de 27 millions de tonnes, pour un total de 203 millions de tonnes. Passée devant l'Union Européenne en 2016, la Russie devrait atteindre une part de 20% des exportations mondiales de blé. Toutefois, l'Union Européenne resterait fortement présente dans ses marchés porteurs, que sont l'Afrique et l'Asie. De plus, les exportations de la France très concentrées, notamment vers l'Algérie, invitent à la vigilance en rendant incertaine sa stabilité en cas de percée du blé russe dans ce pays.

Du fait de conditions climatiques favorables à la fois dans la zone de l'Union Européenne et dans celle de la mer Noire, la campagne 2019-2020 s'annonce prolifique, malgré les effets de la canicule en Russie (avec une prévision de production entre 73 et 82 millions de tonnes de blé russe récolté, et 71,7 selon le cabinet Reuters). En effet, l'Ukraine pourrait, cette année, récolter près de 4 millions de tonnes de blé de plus que l'année dernière, soit 28,8 millions de tonnes.

Globalement, **le commerce mondial de céréales pourrait s'accroître entre 2018 et 2028**, de 76 millions de tonnes, pour atteindre les 503 millions de tonnes. Toutefois, un ralentissement de la hausse de la demande sur la période pourrait faire progresser cette dernière de seulement 1,5%.



Donald Trump pourra-t-il déstabiliser le vin français ?

Le secteur du vin est en expansion : en 2022, il devrait atteindre une valeur de 207 milliards de dollars, pour un volume de 2,7 milliards de caisses de 9 litres. Entre 2017 et 2022, il sera porté, selon une étude de Vinexpo/IWSR, par une **croissance de 2,15%**.

Les nouvelles taxations mises en place par le président américain, Donald Trump, constituent une menace sérieuse sur le secteur vinicole français, soit 1,6 milliard d'euros d'exportations à destination des Etats-Unis. Ces derniers sont devenus, depuis quelques années, le premier pays consommateur de vin au monde, avec un total de 4 milliards de bouteilles par an. Sur les 30% de vin français destinés à l'export, les Etats-Unis se trouvent en être le 4ème importateur mondial, mais le 1er client en termes de valeur.

Actuellement, **les vins français dominent largement le secteur américain des vins haut de gamme**, c'est-à-dire vendus comme « premium et super-premium », soit à plus de 10 dollars le litre. Les vins de Bordeaux seraient les plus durement touchés : 44% d'entre eux sont destinés à l'export, dont 10% pour le seul marché des Etats-Unis.

Toutefois, les Etats-Unis exportent de même davantage de vin américain en Europe, et notamment en France : entre 2007 et 2018, ces exportations sur le marché français ont augmenté de 200%. L'export de vin français aux Etats-Unis est aussi en augmentation : en 2018, ces exportations ont augmenté de 4,6%, pour une valeur de 3,2 milliards d'euros.

La différence de taxation entre les Etats-Unis et l'Union Européenne sur les vins varie de 5,3 à 14,9 cents pour les premiers et de 11 à 29 cents pour la seconde.

Néanmoins, **le vin américain pourrait aussi pâtir de la guerre commerciale qui prend forme entre la Chine et les Etats-Unis**. En effet, la Chine menace les Etats-Unis d'imposer des barrières douanières à hauteur de 25% sur ses produits vinicoles, ce qui déstabiliserait la forte

croissance des exportations américaines vers le pays (export américain vers la Chine en augmentation de 14%). Par conséquent, une aggravation des tensions économiques entre ces deux pays pourrait, à l'inverse, être bénéfique pour le vin français, qui aurait là l'opportunité d'accroître ses parts au sein du vaste marché chinois, troisième du monde pour le vin, avec 16,5 milliards de dollars en 2017, derrière les Etats-Unis (34,8 milliards en 2017) puis la France (16,7 milliards de dollars en 2017). **En 2020, le marché chinois pourrait même dépasser le marché français, atteignant les 19,5 milliards de dollars.**

Enfin, **la haute valeur culturelle que porte le vin français à l'international**, et notamment aux Etats-Unis, pourrait être un **gage de stabilité**, malgré une augmentation des prix d'exportation. Ceci est d'autant plus vrai que, partout dans le monde, la consommation de vin augmente davantage encore en valeur qu'en volume. Aussi, **la vraie menace pour l'avenir du secteur est plutôt à rechercher du côté du vrac espagnol, dont les prix défient toute concurrence.**

Les États-Unis, 1er marché des vins français à l'export

Répartition de la valeur des exportations françaises de vin par destination en 2018



Données arrondies.
Source : FrancoAgriMer

statista

Météo internationale du secteur agroalimentaire











Pour conclure, la filière sucrière pourrait voir ses cours remonter avec la baisse de la production mondiale et les diversifications énergétiques mises en place avec l'éthanol. Toutefois, la décorrélation entre la baisse de la production et la remontée des cours limite cette potentielle hausse.

Le secteur de la viande devrait, quant à lui, subir le choc du traité de libre-échange du Mercosur.

Malgré sa remontée, le secteur du blé français doit dorénavant compter avec de sérieux concurrents, notamment en Ukraine et en Russie, ce qui perpétue sa situation de sérieuse mise en concurrence.

Malgré les nouvelles taxations du vin français par les Etats-Unis, les exportations de vin français dans le pays sont en augmentation, que cela soit en termes de volume ou de valeur. En outre, les opportunités qu'offre le marché chinois au secteur viticole français laisse présager des conditions favorables aux exportations.

Enfin, le secteur du lait semble stable. Epruvé par la crise de la libéralisation des prix du lait, les derniers stocks amassés par l'Union Européenne ont été vendus en janvier 2019, ce qui fut perçu comme un signal de la future remontée des cours. Toutefois, l'horizon du Brexit (le Royaume-Unis étant un gros importateur) ainsi que les incertitudes liées au ralentissement du marché chinois, dont le secteur laitier est très dépendant, viennent mitiger ces prévisions de stabilité du secteur.

Secteur	2018-2019	2019-2020
Sucre		
Viande		
Blé		
Vin		
Lait		

Atradius

EN QUELQUES MOTS

Depuis plus de 100 ans, nos solutions de credit management couvrent les risques d'impayés et optimisent la trésorerie de nos clients :

ASSURANCE-CREDIT DOMESTIQUE ET INTERNATIONALE • RECOUVREMENT
AUTOMATISATION DE LA GARANTIE ET DE LA GESTION DU POSTE CLIENTS • CAUTION

Numéro 2 mondial de l'assurance-crédit
Leader européen de la caution

1911

Date de création

50 pays

260 millions
d'entreprises

Analyses de solvabilité

3 700

experts dans le monde

+ de **65 000**
clients

1,9

Milliard d'euros
Chiffre d'affaires

160 bureaux
dans le monde

Des solutions de
credit management
sur-mesure et innovantes

Suivez Atradius sur les réseaux sociaux



*Ce document est la propriété intellectuelle exclusive d'Atradius.
Il ne peut être utilisé, reproduit, modifié ou communiqué dans
tout autre format sans autorisation préalable et explicite.*

Atradius Crédito y Caución S.A.
de Seguros y Reaseguros
159, rue Anatole France
CS50118
92596 Levallois Perret Cedex
Tél: 01 41 05 84 84
Fax: 01 41 05 84 85
www.atradius.fr